

Province de Québec

*Municipalité régionale de
comté de La Haute-Yamaska*

MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

AVIS PUBLIC

**DEPÔT DU RÔLE TRIENNAL
D'ÉVALUATION POUR LES
EXERCICES FINANCIERS DE
2016 - 2017 - 2018**

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, devant être en vigueur durant les exercices financiers **2016-2017-2018**, a été déposé à mon bureau le **1^{er} octobre 2015**, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2016;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
MRC de La Haute-Yamaska
142, rue Dufferin, bureau 100
Granby (Québec)
J2G 4X1
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le **règlement 2014-275** de la **MRC de La Haute-Yamaska** et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, le deuxième jour du mois d'octobre deux mille quinze.

PIERRE BELL
Directeur général et secrétaire-trésorier.

Province de Québec

*Municipalité régionale de
comté de La Haute-Yamaska*

**MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Pierre Bell, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, certifie que j'ai affiché et publié l'avis public concernant le dépôt du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2016, première année d'application du rôle triennal.

ET CE,

affiché au bureau du secrétaire-trésorier

ET,

publié dans La Voix de l'Est

publié dans l'Actualité (édition du mois d'octobre)

publié sur le site Internet

DONNÉ À SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON, ce 2 octobre 2015.

Pierre Bell
Directeur général et secrétaire-trésorier